

1. IDENTIFICATION

Numéro du poste	Titre du poste	Poste du superviseur	Code financier
	Infirmier psychiatrique autorisé/infirmière psychiatrique autorisée (IPA)		
Ministère	Division/Région	Collectivité	Emplacement
Santé			

2. OBJECTIF

Principale raison du poste, contexte et résultat final global.
<p>Ce poste vise à offrir aux personnes de tout âge et aux familles une large gamme de services professionnels de traitement clinique en santé mentale, à l’échelle de la communauté. Sous la direction du superviseur de la pratique interdisciplinaire ou de son remplaçant, le titulaire du poste, à titre d’unique praticien professionnel autorisé, peut travailler dans la collectivité en vue de dispenser des services spécialisés aux personnes atteintes de maladies ou de troubles mentaux, de troubles concomitants, de dépendances et présentant des antécédents de tentatives de suicide et d’idéations suicidaires. Ces services comprennent les activités liées à la prévention, à l’intervention et à l’éducation visant à promouvoir le mieux-être mental et à réduire les facteurs de risque, la stigmatisation et la discrimination. Le titulaire veille à l’accomplissement de toutes les tâches et responsabilités connexes, de manière confidentielle, dans un climat non critique et empreint de compassion. En outre, il est responsable de la coordination quotidienne de l’équipe locale des services de première ligne de santé mentale et doit notamment fournir un cadre de soutien, d’orientation et de conseils.</p>

3. PORTÉE

Indiquer quel est l’impact du poste sur l’organisation et préciser sa contribution.
<p>La portée des services offerts aux personnes aux prises avec des maladies et des problèmes de santé mentale, des dépendances et des troubles concomitants comprend notamment ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Orientation clinique et service de première ligne; • Gestion, conférences et examen de cas, en collaboration avec le service de psychiatrie et de médecine, y compris avec la collectivité et le service de défense des droits des patients; • Évaluation psychiatrique initiale et continue des clients; coordination et recommandation /consultation auprès des médecins et des psychiatres de la collectivité; • Administration, contrôle et gestion des médicaments; • Suivi et évaluation des patients en vue de détecter les effets secondaires extrapyramidaux et les autres effets indésirables comme la dystonie, le syndrome malin des neuroleptiques, le syndrome sérotoninergique, la toxicité des médicaments, etc.; • Surveillance du métabolisme des clients, évaluations, traitement, suivi et postobservation; • Conception, suivi et mise en œuvre, avec les clients, de programmes de soins holistiques; • Intervention en situation de crises et gestion des clients assujettis à la Loi sur la santé mentale;

- Comptes rendus, relations thérapeutiques, facilitation sociale, apprentissage de l'autonomie fonctionnelle;
- Collecte, analyse et communication des données statistiques;
- Suivi des clients faisant partie du système judiciaire et relevant de la Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions (CNER); suivi continu et collaboration avec la CNER;
- Sensibilisation communautaire; éducation et prévention du public;
- Augmentation de la qualité de vie et de l'indépendance des personnes aux prises avec des maladies et des problèmes de santé mentale et défense des droits des patients au moyen de l'éducation et de la promotion des droits.

4. RESPONSABILITÉS

Décrire les responsabilités les plus importantes et les réalisations visées souhaitées pour le poste. Pour un poste de direction, veuillez indiquer le ou les postes subalternes par l'intermédiaire desquels les objectifs seront atteints.

Pour assurer la réussite du poste et en vue de soutenir l'orientation stratégique reprise par le Ministère (vision et valeurs), nous évaluerons le rendement du poste en regard des quatre secteurs clés prioritaires suivants :

**PRESTATION DES SERVICES
LEADERSHIP**

**RELATIONS AVEC LA COLLECTIVITÉ
EFFICIENCE MINISTÉRIELLE**

Les principales responsabilités inhérentes au poste et leur lien avec les secteurs clés prioritaires sont énoncés ci-après :

PRESTATION DES SERVICES

- Agit en tant que point de contact pour les médecins, à l'échelle locale, territoriale et extraterritoriale, pour ce qui est des évaluations et des données essentielles sur les soins prodigués aux patients;
- Effectue les évaluations psychiatriques, l'examen de l'état mental, l'évaluation des risques de suicide, le dépistage des personnes à risque de se blesser ou de blesser les autres, l'intervention en situation de crise et les comptes rendus;
- Organise les cliniques de psychiatrie pour les membres de la collectivité données par l'IPA/IA ou les professionnels de la santé invités;
- Participe aux tournées hebdomadaires avec les psychiatres en santé mentale et les psychiatres consultants pour faire l'examen des clients et obtenir des conseils sur le traitement offert aux patients;
- Offre des conseils généraux au moyen d'une approche misant sur les points forts et axée sur le client;
- Offre des conseils basés sur la thérapie cognitive du comportement;
- Fournit aux autres membres de l'équipe un encadrement et définit les priorités au titre de l'apprentissage de l'autonomie fonctionnelle en vue de promouvoir la vie autonome en :
 - Aidant les clients à accomplir les tâches quotidiennes (p. ex. prise des médicaments);
 - Éduquant les clients relativement aux activités de la vie quotidienne;
 - Fournissant un cadre d'éducation et d'aide aux familles et aux membres de la collectivité qui soutiennent les clients atteints de maladies mentales;
- Fournit des services en santé mentale, en situation urgente et non urgente;
- Organise le transport sans risque des clients et agit en tant qu'accompagnateur médical lorsque

nécessaire;

- Administre les produits pharmaceutiques conformément aux règlements, politiques, pratiques et procédures de sécurité en vigueur et selon les directives énoncées par les centres de santé;
- Préserve la confidentialité de l'ensemble des renseignements portant sur la clientèle;
- Élabore avec les clients des programmes de soins holistiques, en fait le suivi et la mise en œuvre;
- Agit à titre de défenseur des droits des patients;
- S'acquitte de la gestion des cas pour les clients se trouvant à l'extérieur du territoire en collaboration avec le coordonnateur hors territoire du Ministère;
- Dirige la collaboration entre les équipes internes et externes (p. ex. équipe responsable de la santé mentale et des dépendances, autres professionnels de la santé, organismes communautaires, organisations inuites, clients, familles, etc.) en vue de planifier et de fournir le service de façon continue, y compris l'établissement des priorités en matière de service, la planification des congés et la planification communautaire (planification organisée à l'échelle individuelle et à l'échelle de la collectivité);
- Consulte les spécialistes au besoin;
- Agit comme médiateur dans le cadre des conflits liés à la mise en œuvre du service;
- Propose des solutions créatives et se montre souple pour répondre à l'exigence continue de faire face aux défis et aux exigences (p. ex. options limitées en ce qui concerne les renvois professionnels);
- Exécute et supervise la prestation des programmes approuvés dans les écoles et la collectivité.

RELATIONS AVEC LA COLLECTIVITÉ

- Fournit un leadership clinique, agit en tant qu'expert en la matière et collabore avec les employés de santé de la collectivité pour assurer la prestation des activités de sensibilisation communautaire et d'éducation publique (p. ex. ateliers, entrevues avec les médias approuvées, émissions de radio locales, etc.);
- Collabore avec les partenaires de la collectivité pour effectuer des évaluations concernant les atouts et les besoins de la collectivité;
- Prend part aux comités interorganismes et fournit un leadership au besoin;
- Érige des partenariats communautaires (p. ex. services aux familles, GRC, hameau local, aînés, comité sur le logement, agent de probation, directeur et personnel d'école).

LEADERSHIP

- Fournit aux membres de l'équipe un cadre de leadership et de mentorat;
- Veille à ce que lui-même et les employés se comportent de façon respectueuse en tout temps et conformément au code de déontologie du gouvernement du Nunavut;
- Promeut un environnement d'apprentissage positif au sein duquel les employés sont encouragés à acquérir continuellement de nouvelles connaissances;
- Favorise la mise en place d'un milieu de travail positif;
- Défend, au sein de la structure de la division, les intérêts de l'équipe en cas de problèmes;

EFFICIENCE MINISTÉRIELLE

- Rencontre les membres de l'équipe chaque semaine et au besoin afin de coordonner les activités de l'équipe;
- Surveille le bien-être et l'état de santé mentale de l'équipe et prend les mesures qui s'imposent au besoin;
- S'assure que le processus de documentation des cas est mené à terme, rigoureusement et au moment opportun;
- Prépare les rapports au besoin y compris la mise à jour et la distribution des données statistiques,

- Veille à la protection adéquate des biens de l'emplacement ainsi qu'au bon entretien des locaux et de l'équipement;
- Procède à des examens de dossiers et détermine les mesures à prendre par le superviseur concerné;
- Prend des mesures correctives en temps opportun relativement aux rapports de vérification ou aux directives;
- Supervise les heures de travail et le temps de présence;
- Veille à ce que les dépenses soient diligentes et responsables dans le cadre de l'étendue des responsabilités;
- S'assure que l'équipe respecte l'ensemble des exigences, politiques et procédures en matière de santé et de sécurité et agit de façon proactive pour prévenir les accidents et les risques en milieu de travail.

5. CONNAISSANCES, COMPÉTENCES ET CAPACITÉS

Décrire le niveau de connaissances, d'expérience et de capacités requis, conditionnel à un rendement professionnel satisfaisant.

- Infirmier psychiatrique autorisé/infirmière psychiatrique autorisée ou infirmier autorisé/infirmière autorisée (ayant de préférence une accréditation en santé mentale) inscrit en règle auprès d'un corps professionnelle dirigeant, respectant toutes les normes juridiques et éthiques en vigueur;
- Minimum de trois ans d'expérience en soins infirmiers psychiatriques (de préférence cinq ans d'expérience en soins infirmiers psychiatriques);
- Connaissance des problèmes de santé mentale, des maladies mentales, des dépendances, des troubles concomitants, du suicide, de la violence familiale et des traumatismes intergénérationnels ainsi que des pratiques exemplaires et des ressources actuelles connexes, des traumatismes/état de stress post-traumatique et dépendances et troubles concomitants s'y rapportant;
- Connaissance du Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux le plus à jour;
- Expérience de travail dans un milieu multiculturel;
- Expérience de gestion d'une équipe multidisciplinaire;
- Connaissance des facteurs d'engagement liés à l'efficacité des équipes;
- Capable de fournir une approche misant sur les points forts et axée sur le client qui comprend des tâches concernant tous les groupes d'âge, y compris des évaluations exhaustives, un processus de renvois et des plans de services à la clientèle;
- Expérience pour accéder aux ressources communautaires et aux organisations territoriales et nationales afin d'établir des réseaux dans le territoire et à l'extérieur;
- Connaissance du système judiciaire, du système des services sociaux et des organismes de protection de la jeunesse;
- Connaissance des principes de base relatifs aux lois et règlements comme la Loi sur la santé mentale, la Loi sur les services à l'enfance et à la famille, la Loi sur la santé publique, la Loi sur les tutelles/Loi sur les fiduciaires;
- Détention d'un permis de conduire valide;

- Connaissance de l'intervention non violente en situation d'urgence;
- Connaissance de la gestion du stress provoqué par un incident critique;
- Connaissance du modèle de soins de réadaptation psychosociale;
- Adaptabilité face aux situations évolutives et particulières;
- Bonnes compétences en matière de confiance relationnelle et d'établissement de relations (p.ex. : peut agir avec tact et diplomatie lors du traitement de renseignements très confidentiels et en situations instables);
- Solides aptitudes verbales et écrites et compétences en recherche; bonnes techniques de présentation;
- La capacité de parler et décrire l'Inuinnaqtun/l'Inuktitut sera considérée comme étant un atout;
- Aptitudes organisationnelles et capacité à bien gérer son temps;
- Il s'agit d'un poste de nature très délicate. Vérifications des antécédents judiciaires et de l'aptitude à travailler auprès de personnes vulnérables requises.

6. CONDITIONS DE TRAVAIL

Dresser la liste des conditions inévitables d'origine externe qui caractérisent le travail et engendrent des difficultés pour le titulaire. Indiquer la fréquence, la durée et l'intensité des exigences physiques et des conditions environnementales et préciser les contraintes imposées sur les sens et les exigences psychologiques pour la personne concernée.

Le titulaire devra s'acquitter de ses tâches avec un minimum de supervision. Cet état de fait est susceptible de faire augmenter le niveau de stress, car en plus de gérer la situation, il devra s'assurer du respect de la politique et de la réglementation.

Exigences physiques

Préciser la nature des exigences physiques ainsi que la fréquence et la durée des situations donnant lieu à de la fatigue physique.

- Périodes récurrentes de longues heures de travail;
- Appels fréquents en dehors des heures de travail pour gérer des problèmes de santé mentale, des crises ou des incidents critiques;
- Position assise durant des périodes prolongées, lors des consultations et de la rédaction des rapports;
- Exposition à des maladies infectieuses et transmissibles;
- Soulever des objets lourds et monter des escaliers;
- Contacts possibles avec des liquides corporels;
- Doit intervenir et gérer des personnes pouvant être violentes ou instables sur le plan émotionnel, ce qui peut occasionner des blessures physiques.

Conditions environnementales

Préciser la nature des conditions environnementales malsaines auxquelles le titulaire du poste est exposé ainsi que la fréquence et la durée des expositions. Comprend les conditions qui perturbent les horaires de travail réguliers et les exigences liées au déplacement.

- Le titulaire est exposé quotidiennement à des situations imprévisibles et à des clients pouvant être agressifs et violents;
- Milieu de travail non uniforme;
- Possibilité élevée d'être exposé à de la fumée ainsi qu'à un environnement malsain et désagréable dans les résidences;
- Exposition régulière à des conditions météorologiques exceptionnelles et à des conditions extrêmes en ce qui a trait à la lumière saisonnière;
- Travail en solitaire régulier;
- Environnement stressant présentant des taux élevés de crimes et de traumatismes;
- Peut être appelé à vivre en logement commun avec les employés du gouvernement du Nunavut de passage.

Exigences sensorielles

Indiquer la nature des exigences sensorielles du titulaire du poste lui permettant de porter des jugements au moyen du toucher, de l'odorat, de la vue ou de l'ouïe et évaluer son niveau de rapidité et de précision.

- Le titulaire devra posséder une acuité sensorielle et une capacité d'observation bien développées et en faire constamment usage afin de détecter chez un client les changements subtils concernant l'état physique ou psychologique ou de repérer une élévation du niveau d'angoisse;
- Ce poste exige du titulaire un niveau de concentration intense, au quotidien, afin de comprendre les clients. Il s'agit d'écouter les indices verbaux et d'observer et d'interpréter la communication non verbale en contexte multiculturel;
- Concentration visuelle durant de longues périodes (lecture, rédaction, et travail à l'ordinateur);
- Prise de conscience accrue de l'environnement et des facteurs de sécurité;

Exigences psychologiques

<p>Préciser les conditions pouvant occasionner de la fatigue psychologique ou affective.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fonctionne efficacement lorsqu’il est confronté de façon constante et inévitable à des évènements et à des situations traumatisants; • Soutient, au besoin, les membres de la famille à la suite d’un incident critique ce qui l’expose à des personnes décédées avec lesquelles il peut avoir créé un lien professionnel; • En raison des taux élevés de suicide, de violence et d’accidents dans le Nunavut, la probabilité de perdre des clients est élevée, ce qui peut avoir des répercussions émotionnelles et affecter les niveaux de stress; • Isolement professionnel et personnel; • Le volume de travail constamment élevé et les priorités concurrentes engendrent une pression supplémentaire; • Les charges de travail, les priorités et les délais varient fréquemment; • Demande d’accès sans autorisation à des renseignements confidentiels/de nature délicate de la part des membres de la collectivité; • Dilemmes éthiques et moraux.

7. ATTESTATION

<p>_____ Signature de l’employé</p> <p>_____ Nom en caractères d’imprimerie</p> <p>_____ Date J’atteste avoir lu et compris les responsabilités inhérentes à ce poste.</p>	<p>_____ Titre du superviseur</p> <p>_____ Signature du superviseur</p> <p>_____ Date J’atteste que cette description de travail énonce adéquatement les responsabilités inhérentes à ce poste.</p>
<p>_____ Signature de l’administrateur général</p> <p>_____ Date J’approuve la délégation des responsabilités énoncées aux présentes dans le contexte de la structure organisationnelle ci-jointe.</p>	

8. ORGANIGRAMME

Veillez joindre l'organigramme indiquant le poste du titulaire, les postes occupés par les pairs, les postes subalternes (le cas échéant) et le poste du superviseur.

« Les énoncés ci-dessus visent à décrire la nature générale et le niveau du travail devant être accomplis par le titulaire de ce poste. Ils ne constituent pas une liste exhaustive de toutes les responsabilités et activités requises dans le cadre du poste visé. »